

La Gazette d'Atena 78

N°69

Le bulletin
des adhérents



janvier - mars 2022



photo : B. Hansmannel

couple de Crapaud commun en migration

EDITO

Sommaire :

- p. 2 : Bilan du batracodrome 2021 de l'étang des Bruyères à Gambais
- p. 9 : Inventaire botanique de l'aqueduc de l'Avre
- p.14 : Restauration de l'habitat de la Chevêche à Gambais

En ce moment, la saison des amours des batraciens bat son plein, avec toute l'énergie des volontaires du batracodrome à Gambais, qui chaque matin leur font franchir la route pour leur éviter de se faire écraser... mais parfois la météo bloque la migration !

C'est ce que vous verrez, dans le bilan de la saison 2021, où justement la météo leur a un peu compliqué la vie à l'étang des Bruyères.

L'autre bilan 2021 est celui de la flore, sur les placettes de suivi botanique de l'aqueduc de l'Avre, que nos botanistes arpentent avec assiduité dans le cadre de notre partenariat avec Eau de Paris.

Et vous finirez la lecture avec un récit de chantier hivernal de taille de saules - pour entretenir ce milieu et "produire" des saules têtard dans quelques années.

La rédac'chef : Juliane Tillack

commune de Gambais

installation du
batracodrome
27 et 28 janvier 2021



avec les lycéens du CHEP

Sauvegarde des batraciens à l'étang des Bruyères

**13ème
année !**

Bilan de la migration 2021

Photos Guy Van Langenhove

Par Jean-Jacques MEYER et Dominique ROBERT

démontage le
6 mai 2021

par les adhérents ATENA 78



GAMBAIS





Situé en milieu forestier, juste au sud de la RD112, l'étang des Bruyères est une zone humide très convoitée par les batraciens pour s'y reproduire. Lorsqu'arrive la saison des amours, dès la fin janvier pour les Tritons palmés, c'est le grand rush, qui dure jusque fin avril.

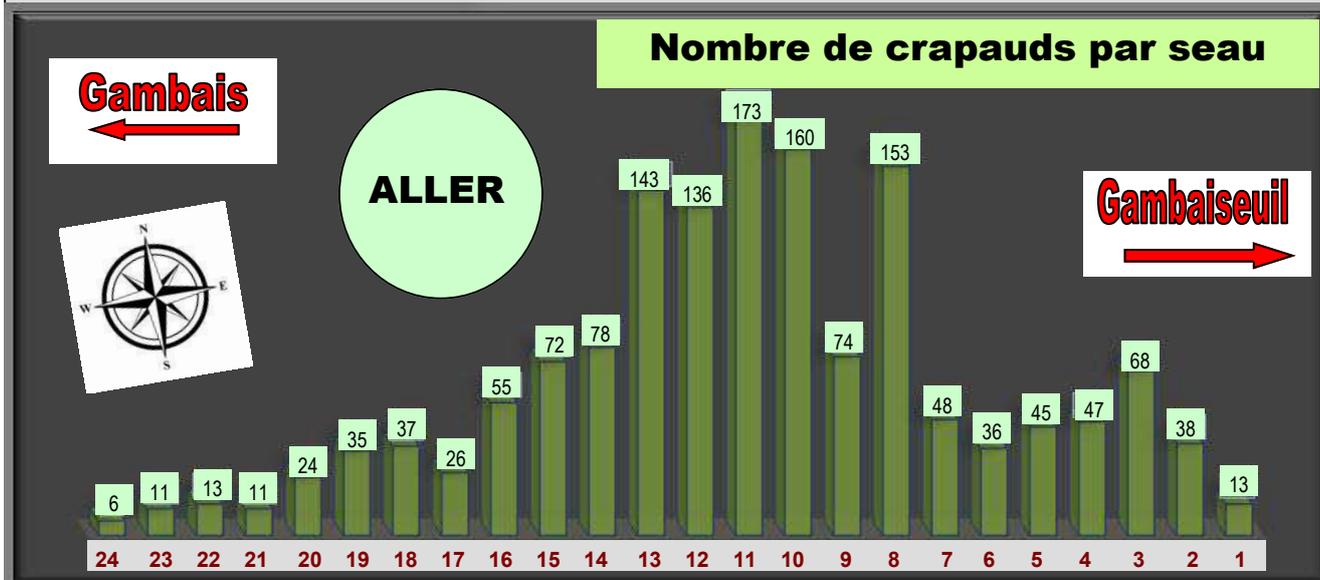
Pour les batraciens qui ont choisi d'hiverner au nord de la route, le franchissement de celle-ci entraîne une hécatombe : **la RD112 constitue une rupture majeure dans le cycle vital des Batraciens !** Le « batracodrome », dispositif provisoire en plastique, permet d'en sauver quelques milliers, grâce à une équipe de volontaires qui chaque matin leur fait traverser la route.

Résultats de la migration "aller" Répartition faunistique par espèces En nombre d'individus

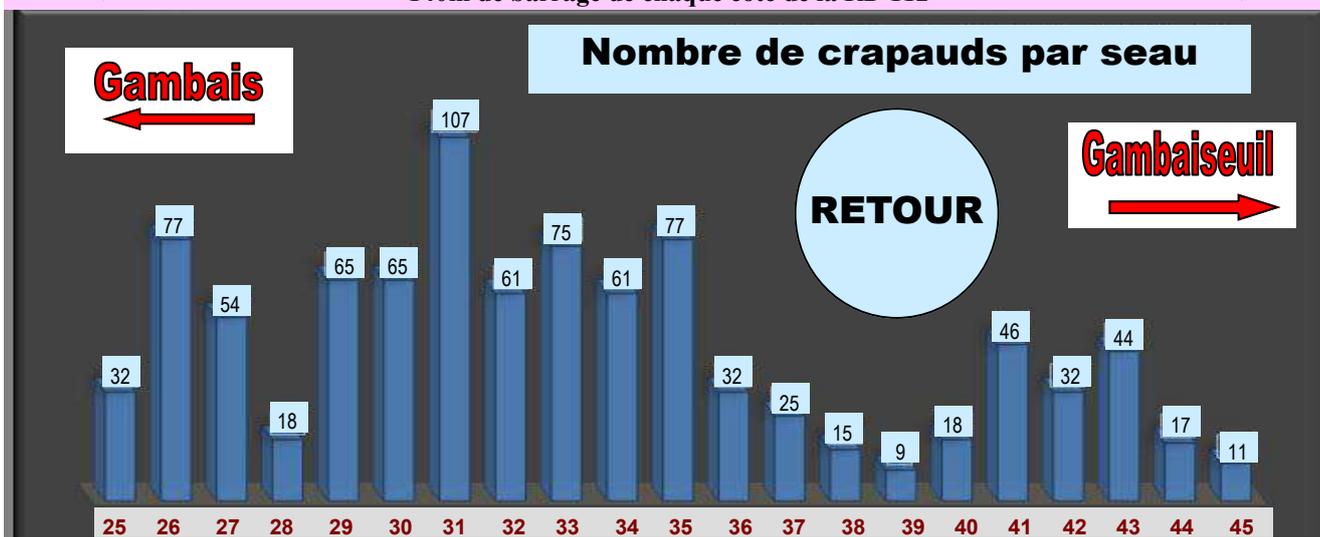
| Année | Crapaud commun <i>Bufo bufo</i> | Grenouille agile <i>Rana Dalmatina</i> | Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i> | Grenouille verte sp | Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i> | Triton alpestre <i>Mesotriton alpestris</i> | Salamandre <i>Salamandra salamandra</i> | Total |
|-------------|------------------------------------|---|---|------------------------|---|--|--|-------------|
| 2009 | 567 | 7 | 1 | | 61 | | 1 | 637 |
| 2010 | 610 | 5 | 1 | 1 | 168 | | 2 | 787 |
| 2011 | 442 | 4 | | 1 | 121 | | | 568 |
| 2012 | 442 | 9 | 2 | 1 | 93 | 3 | 1 | 551 |
| 2013 | 526 | 2 | 2 | 2 | 85 | 13 | | 630 |
| 2014 | 463 | 2 | 10 | | 68 | 15 | | 558 |
| 2015 | 613 | 11 | 31 | 2 | 157 | 11 | 2 | 827 |
| 2016 | 1081 | 8 | 18 | 9 | 153 | 4 | | 1273 |
| 2017 | 1182 | 1 | 14 | 8 | 234 | 5 | 2 | 1446 |
| 2018 | 1469 | 9 | 21 | 4 | 159 | 4 | 1 | 1667 |
| 2019 | 1253 | 28 | 10 | 2 | 469 | 31 | 6 | 1799 |
| 2020 | 1729 | 19 | 52 | 11 | 388 | 7 | 2 | 2208 |
| 2021 | 1502 | 14 | 7 | 2 | 221 | 9 | 3 | 1758 |



Localisation des passages, seau par seau



----- 140m de barrage de chaque côté de la RD 112 -----



La numérotation des seaux permet de localiser de façon précise le passage de la migration.

A « l'aller », lorsque les Batraciens sortent du bois et se rendent à l'étang pour se reproduire, le flux se concentre sensiblement au milieu du dispositif de capture.

Au « retour », après la reproduction, les Batraciens sortent de l'eau à divers endroits de l'étang et le flux est plus étalé, avec une tendance à sortir plus du côté Gambais.

Chaque matin l'équipe des 2 volontaires « de service » les sort des seaux dans lesquels ils sont tombés au cours de la nuit, remplit la **fiche de relevé**, en notant précisément la T° ambiante, le n° de chaque seau, le nombre de Batraciens seau par seau, et surtout en identifiant **espèce par espèce**, ainsi qu'en précisant son sexe lorsque c'est possible.

Les ramassages ont été effectués par Alain, Valérie, Artémisia, Patrick, Laurence, Cathy, Aymeric, Magali, Stéphane, Sébastien, Catherine, Luc, Pierre et Axel.

Un grand merci à cette formidable équipe, dont le nombre a permis des ramassages par groupes de deux, dans des conditions difficiles suite au confinement.

Merci à la mairie de Gambais d'avoir procuré des autorisations exceptionnelles de sorties, toujours réalisées avec les précautions sanitaires de circonstances.

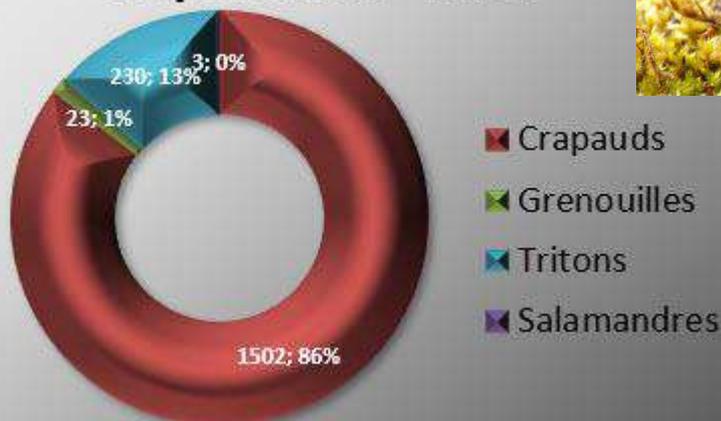


Le Crapaud commun

Bufo bufo



Répartition - Aller

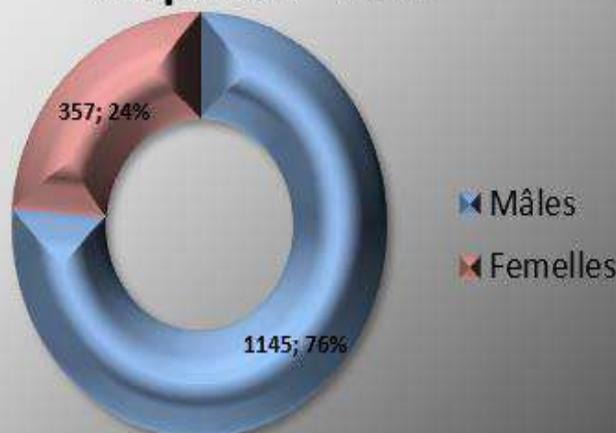


C'est l'espèce la plus abondante venant se reproduire à l'étang des Bruyères.

Lors de la migration « aller », sur les **1758** Batraciens capturés, le Crapaud commun représente 86% des effectifs avec **1502** individus.

SEXE RATIO : la répartition des sexes chez le Crapaud commun est toujours déséquilibrée en faveur des mâles.

Crapauds - Aller



Pour la migration « aller », les mâles ont constitué 76% des effectifs et lors de la migration retour 71%.

Ce déséquilibre tient à plusieurs facteurs :

- Les mâles sont sexuellement matures à 3 ans, tandis que les femelles ne le sont qu'à 4 ans.

Chaque année, une nouvelle génération de mâles ayant atteint sa 3ème année vient se joindre à la ronde des reproducteurs **en plus** des femelles.

Celles nées la même année ne viendront se reproduire que l'année suivante.

- Pour les femelles, la ponte est coûteuse en énergie : une femelle pondant entre 5000 et 7000 œufs.

Aussi chaque femelle ne pond habituellement que tous les 2 ans, *autant de femelles non fécondes qui ne vont pas nécessairement chaque année à l'étang.*

La longévité d'ailleurs s'en ressent, puisque les femelles ont une espérance de vie de 9 ans et les mâles de 12 ans.

Ce déséquilibre occasionne des compétitions entre les mâles pour être le premier à ceinturer une femelle (*amplexus axillaire*), cet empressement pouvant engendrer des noyades chez les femelles, accentuant encore ce déséquilibre.



Scène classique chez le Crapaud commun dite « d'orgie reproductrice », où les mâles en surnombre tentent d'être chacun le premier à ceinturer la femelle lorsque celle-ci arrive dans l'eau.

Le Triton palmé

Lissotriton helveticus

C'est le 2ème groupe faunistique sur le batracodrome, mais avec 157 spécimens moins que l'année passée.

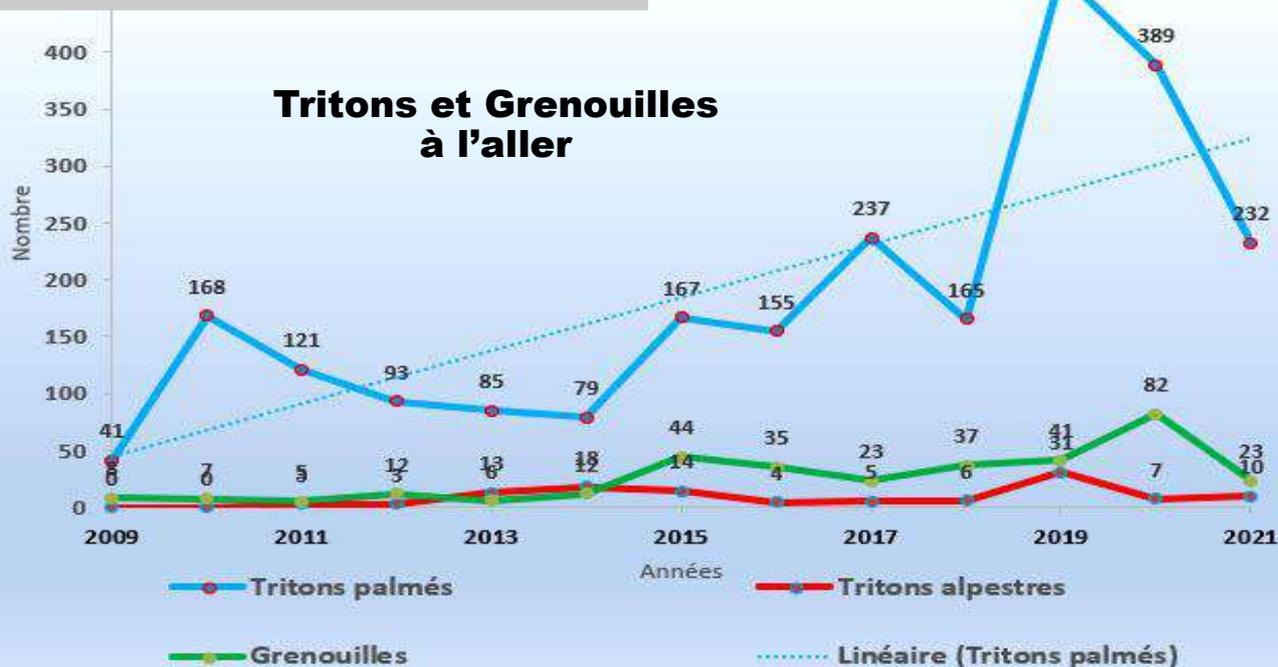
Le Triton alpestre

Mesotriton alpestris

9 individus cette année pour cette espèce référente de la Trame verte et bleue.



Triton palmé mâle



Les grenouilles brunes :

La grenouille agile et La Grenouille rousse

Rana dalmatina

Rana temporaria

En très petit nombre : 14 individus à « l'aller »..... et 7 individus à « l'aller »

Les grenouilles vertes sp.

seulement 2 individus,

le groupe des « Grenouilles » est marginal, avec seulement 23 individus à l'« aller »,

il est de l'ordre de 1% des effectifs et n'a jamais été abondant à l'étang des Bruyères, avec un maximum de 82 l'année passée.



Grenouille rousse

Total Batraciens capturés : 2727

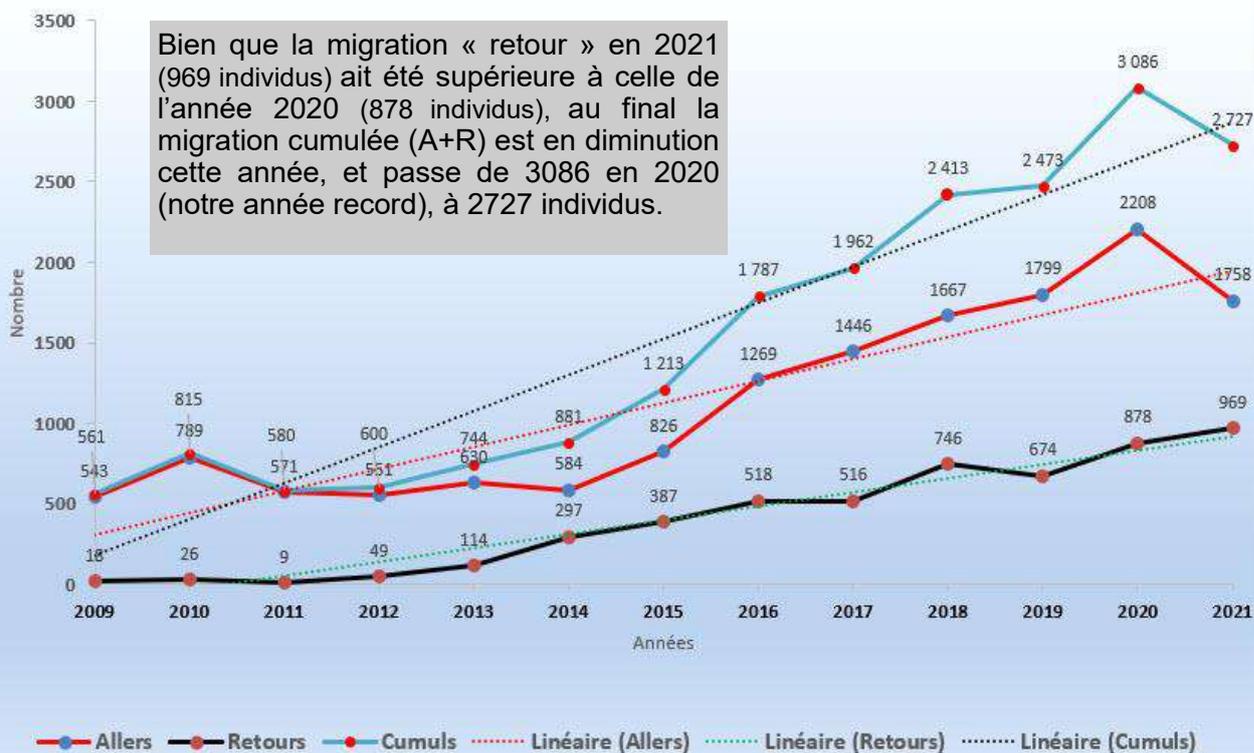
et transportés manuellement pour leur faire franchir la route

| CRAPAUDROME de l'Étang des Bruyères - 2021 | | | | | | | | | | | | | | | | | Monté le : ALLER 27/01 - RETOUR 28/01 | | | Démonté le : 05/05 | |
|--|------------------------|--------|---------------------------|--------|--------------------|--------|---------------------|--------|--------------------|--------|----------------|--------|-------------------|--------|-------------|--------|---------------------------------------|--------|--------|--------------------|------|
| Dates | Crapauds communs mâles | | Crapauds communs femelles | | Grenouilles agiles | | Grenouilles rousses | | Grenouilles vertes | | Tritons palmés | | Tritons alpestres | | Salamandres | | Tritons marbrés | | Totaux | | |
| Seaux | ALLER | RETOUR | ALLER | RETOUR | ALLER | RETOUR | ALLER | RETOUR | ALLER | RETOUR | ALLER | RETOUR | ALLER | RETOUR | ALLER | RETOUR | ALLER | RETOUR | A | R | T |
| Totaux | 1145 | 665 | 357 | 276 | 14 | 5 | 7 | 5 | 2 | 2 | 221 | 11 | 9 | 1 | 3 | 3 | | 1 | 1758 | 969 | 2727 |
| Groupes TOTAL AIR | 2443 | | | | 35 | | | | 242 | | | | 6 | | 1 | | | | | | |



Présence exceptionnelle : 3 Tritons marbrés ont été capturés côté « retour » tout début février et remis à l'eau dans l'étang... pour éviter les « double-comptages », ils ont été considérés comme le même individu... mais pas sûr, peut-être 3 individus mâles différents.

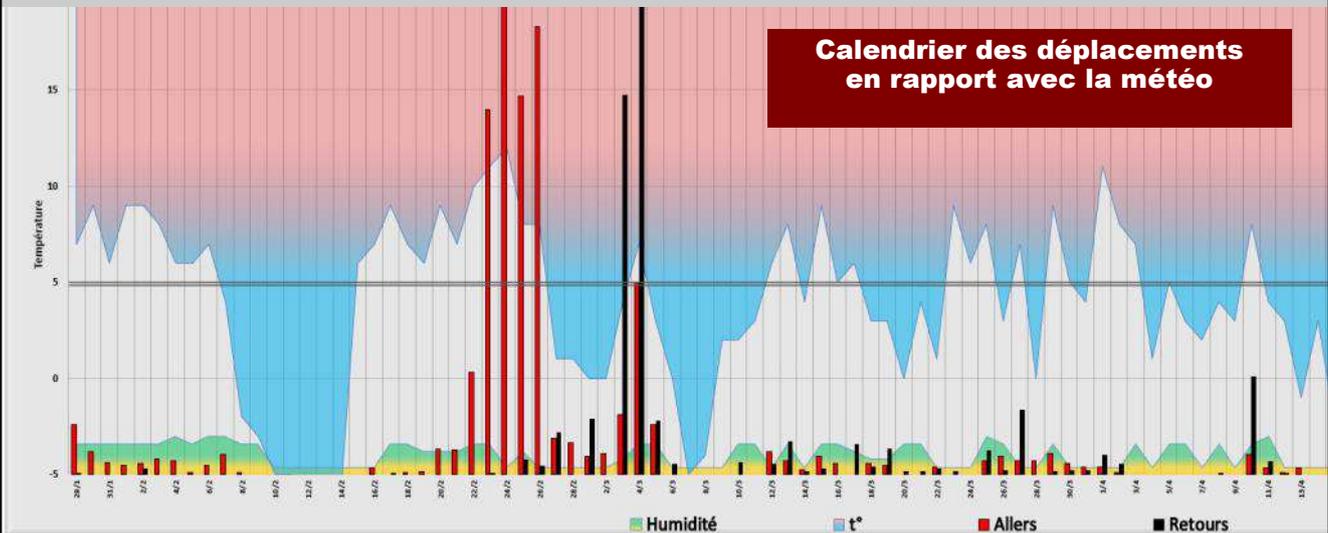
Tous les batraciens



Une météorologie défavorable à la migration 2021

Depuis l'installation du batracodrome des Bruyères en 2009, les effectifs piégés dans les seaux sont en progression constante et l'année 2020 a été record, avec 3086 individus.

La diminution des effectifs cette année trouve sa source dans des conditions météorologiques très défavorables en mars et avril, qui ont pénalisé durement la migration des Crapauds communs.



Le mois de mars 2021 n'est pas un mois comme les autres pour la migration des batraciens, les températures nocturnes sont défavorables sur toute la période, ainsi que l'hygrométrie.

Du 1er au 29 mars, les T° minimum la nuit restent de façon continue **au-dessous de 6°**. Quant aux précipitations, qui constituent toujours un facteur stimulant, le mois de mars, avec ses 33,4 mm de pluie, est en **déficit de 38%** par rapport à la moyenne. La répartition de ces 33,4 mm en question est tout à fait intéressante, car très étalée dans le temps, sans grosses précipitations cumulées : ces petites pluies n'ont pas pu compenser les T° trop froides et les passages en mars ne ressemblent pas du tout à ceux des années habituelles.

Tout le mois d'avril est également très défavorable, avec des températures trop froides la nuit et un déficit de précipitations.

Dès le 3 avril, les T° passent la nuit au-dessous de 6°, et **les 6 et 7 avril**, les températures **sont inférieures à 0°**, qui vont marquer un coup d'arrêt des petits passages enregistrés encore jusqu'au 2 avril.

A partir de ces gelées nocturnes et jusqu'à la fin du mois, les températures nocturnes resteront inférieures à 6°.

En plus de cette froidure nocturne, le déficit hydrique est important : avec 39,1 mm de pluie pour l'ensemble du mois, la pluviosité est **inférieure de 29%** à la moyenne.

Les précipitations du mois d'avril vont se concentrer sur 2 jours seulement : 16 mm le 9 avril et 21 mm le 10 avril, qui vont réveiller les batraciens **le 10 avril** (6° la nuit) et encore un peu **le 11 avril** (3,5° la nuit), mais ensuite les T° trop basses tarissent les envies de circuler jusqu'à la fin du mois. La migration est terminée.

Sources : <https://www.infoclimat.fr>, Météo France station de Trappes

Nous ne sommes donc pas inquiets par cette diminution des effectifs en 2021 (-11,6%), d'autant que nous retrouvons un phénomène analogue sur d'autres batracodromes du département.

A l'étang de Guiperreux, sur la commune d'Hermeray, le CERF (Centre d'étude de Rambouillet et sa forêt) gère un batracodrome depuis de longues années, et note qu'entre 2020 et 2021 les effectifs « à l'aller » ont baissé de 18% (en signalant toutefois que les travaux de débardage menés depuis 2 ans sont aussi un facteur qui perturbe les déplacements des Batraciens).

A L'étang des Vallées, sur la commune d'Auffargis, c'est le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui gère le batracodrome : les effectifs ont connu un pic en 2018 et sont en chute nette en 2019 et 2020 (indépendamment de la météo), avec encore une baisse en 2021, qui pourrait cette fois être le fait de ce facteur.

POUR CONCLURE.

Toute l'équipe des « passeurs » et tous ceux qui oeuvrent d'une façon ou d'une autre au sauvetage des Batraciens à l'étang des Bruyères, avec le soutien de la Mairie de Gambais, attendent avec impatience la mise en place d'un « batracoduc », **des tunnels sous la D112 en 2022** : le dossier est entre les mains du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, et nous l'encourageons de toutes nos forces.





Aqueduc de l'Avre

inventaire botanique 2021

Par Roland Trouseau

Photos Dominique Robert

Le suivi des placettes botaniques de l'aqueduc de l'Avre s'est poursuivi en 2021, avec une nouvelle approche comparative, permise par le recul des 5 dernières années de mise en oeuvre de ce suivi.

Mis en oeuvre dans le cadre d'une convention avec Eau de Paris, ce protocole consiste à observer les états successifs de la végétation au cours de l'année, sur des placettes de 2m x 2m, dont les produits de la fauche annuelle automnale sont exportés.

L'idée est de voir si ce mode de conduite permet une évolution de la flore vers plus de biodiversité, cette richesse floristique entraînant ensuite la richesse faunistique associée.



La **fauche annuelle tardive** permet de laisser le temps à la végétation de fleurir et produire des graines, et l'**enlèvement du produit de fauche** évite d'enrichir le milieu en éléments nutritifs.



Une fois l'inventaire d'automne effectué, chaque placette est fauchée avec soin.

Le but est d'éviter une eutrophisation conduisant à une surabondance de certaines espèces qui coloniseraient de façon exclusive le milieu.



Les placettes sont matérialisées par 4 piquets, bien visibles pour ne pas être « fauchées » par l'entreprise qui réalise l'entretien de l'aqueduc, auquel s'ajoute comme repère, un fer en béton enterré à chaque angle, pour retrouver la placette « au cas où » les piquets disparaissent (*comme cela arrive régulièrement*) soit malencontreusement broyés, soit reconditionnés en piquets de tomates ou en flambée de barbecue, tous usages de recyclage fort honorables, mais quelques peu gênants pour le bon suivi botanique...



Quand un piquet manque à l'appel, il est aussitôt remplacé : mesures pour le bon emplacement et huile de coude pour la bonne tenue.



Les 6 placettes de 4m² sont réparties sur 3 communes : Beynes, Autouillet et Orgerus. Elles ont été implantées volontairement dans des contextes différents d'exposition Nord-sud... variant ainsi les conditions d'ombrage, ou d'ensoleillement, ainsi que le voisinage plus ou moins marqué avec des parcelles agricoles ou autres milieux.

Nous avons fait nos habituelles séries de 3 relevés botaniques : mi-mai à début juin, début juillet et début octobre, avec lors de ce dernier passage fauche des placettes et dispersion des plantes fauchées à quelque distance autour de la placette.

Nous avons pu cette année comparer la flore des placettes avec celle de la zone voisine, pour tenter d'identifier une différence détaillée pour chaque placette, en faisant un relevé floristique sur 1 ou 2 m² autour de la placette. Il sera nécessaire cette année de structurer ce protocole en définissant une position standard de cette zone comparative, par exemple à 1 m de part et d'autre de la placette, du côté de l'axe central de l'aqueduc. La méthode la plus judicieuse à appliquer sera discutée et validée cette année avec le groupe botanique.



Voici par site les résultats d'ensemble de ces relevés : on y indique les plantes majoritaires et les plantes remarquables, avec la valeur maximale de présence notée au cours de l'année. La valeur de présence correspond à la présence de la plante par son implantation ou ses tiges couvrant le sol sur un pourcentage du carré divisé en 64 petits carrés. Les valeurs en dessous de 9 % ne sont pas notées ici, mais les espèces à partir de 5 % ou les espèces remarquables sont indiquées. Le pourcentage total maximum relevé est également noté, c'est un indicateur de la densité de couverture du sol par des végétaux différents, ainsi que le nombre moyen d'espèces différentes par petit carré.



Ces éléments seront comparés avec les relevés témoins, avec d'éventuelles conclusions.

Placette 1

Autouillet 1

Légère pente vers le sud, exposition ensoleillée, à 100 m de la placette 3.

Primevère officinale 13%, Véronique agreste 9%, ...
Forte présence de liseron et gaillet jaune. 21 espèces différentes (19 en 2020).
331% de présence en juin (235% en 2020).
La placette étant récente (mise en place en 2020 en remplacement d'une placette mal placée), il n'y a pas de comparaison avec un témoin.

Avoine élevée 55%, Fétuque ovine 28%, Paturin des prés 28%, Fétuque des prés 19%, Dactyle aggloméré.
Maximum de poacées 138% en mai.

Liseron des champs 75%, Gaillet jaune 50%, Centauree jacée 34%, Vesce des prés 31%, Knautie des champs 23%, Achillée millefeuilles 22%, Violette 14%,



Placette 2

Beynes 2 :

Située en pente, orientée sud, sol caillouteux, bord de champ cultivé. La partie proche du champ est souvent broyée une fois en cours d'année, sans doute par l'agriculteur qui nettoie les abords de sa parcelle, ce qui impacte environ un tiers de la placette.

Fétuque des prés 78%, Brôme stérile 28%, Brôme mou 22%, Pâturin des prés 22%.

Maximum de poacée 150% en mai.

Bugrane épineuse 44%, Torilis des champs 25%, Origan 23%, Pois de senteur 19%, Cirse acaule 19%, Knautie des champs 16%, Muscari en toupet 16%, Liseron des champs 13%, Achillée millefeuille 13%, Silène à larges feuilles 9%, Centaurée jacée, Centaurée noire, Buplèvre en faux, Céraïste aggloméré, Coquelicot, Panicaut champêtre, Lotier corniculé, Millepertuis perforé, ...

Très couvert en poacées. 31 espèces en tout, bien diversifié, pour 26 en 2018 et 29 en 2019, 24 en 2020. Pas d'espèce dominante. 298% de présence, pour 253% en 2020, 317% en 2019 et 282% en 2018.

En ce qui concerne les comptages témoins, on trouve : 50 % de Fétuque des prés, 25% de Knautie des champs, 22% de Cirse, 19% de Bugrane, 13% d'Astragale, 9% d'Origan, Centaurée jacée, pour 13 espèces et 163% de présence.



Origan

Placette 3

Autouillet 3 :

Située en pente, exposition sud mais en situation semi-ombragée à cause de la proximité d'un bois.

Avoine élevée 38%, Flouve, Fétuques, Paturin.

Total poacées : 86%.

Prêle des champs 63%, Renoncule âcre 47%, Violette 31%, Plantain lancéolé 25%, Gesse des prés 23%, Berce spondyle 23%, Géranium disséqué 19%, Primevère 16%, Gaillet gratteron 16%, Liseron des champs 16%, Vesce cultivée 13%, Bugle rampant 13%, Rumex oseille 11%, Benoite urbaine 9%, Potentille rampante, Lampsane commune, Frêne, Erable champêtre, Ficaire, Reine des prés, Carex, Erable sycomore, Carotte.

Milieu toujours très diversifié et riche en espèces florifères. La prêle est toujours bien présente, signe de l'humidité du site. 33 espèces, 32 notées en 2020, pour 31 en 2019 et 33 en 2018. 320% en mai, 420% de présence en 2020, forte densité ! pour 402% en 2019.

Pour le témoin : 75% d'Avoine élevée, 25% de Prêle des champs, 19% de Gesse des prés et Liseron des champs, 13% de Plantain lancéolé, Renoncule âcre et Violette, et 175% de présence pour 7 espèces.

Placette 4

Orgerus 4 :

Située en pente, exposition sud, entre pré et talus boisé.

Fétuque des prés 47%, Avoine élevée 33%, Pâturin annuel 13%, Dactyle aggloméré, Brôme stérile, Fléole.

Total poacées de 93%.

Gesse des prés 70%, Potentille rampante 38%, Vesce des prés 22%, Picris Fausse-Epervière 16%, Achillée millefeuilles 13%, Liseron des haies 11%, Lotier corniculé 11%, Knautie des champs 11%, Berce spondyle 11%, Centaurée noire 11%, Violette, Renoncule âcre, Salsifis, Bugle rampant, Carotte.

26 espèces pour 28 en 2019 et 27 en 2018. 269% de présence, pour 356% en 2019 et 268% en 2018.

Parcelle témoin : 94% Poacées dont 25% Avoine élevée, 44% de Gesse des prés, 41% de Potentille rampante, 19% de Trèfle des prés et Centaurée noire, 13% de Millepertuis et de Salsifis, Berce spondyle. 169% de présence pour 11 espèces.



Placette 5

Orgerus 5 :

Située en pente, exposition nord, bord de pré.

Avoine élevée 47%, Brachypode penné 27%, Fléole des prés 13%, Dactyle aggloméré 11%, Paturin des prés.

Total poacées 94%.

Berce spondyle 70%, Gesse des prés 69%, Primevère officinale 38%, Liseron des haies 38%, Gaillet gratteron 31%, Renoncule âcre 16%, Liseron des champs 13%, Violette 9%, Bugle, Gaillet gratteron, Ail, Renoncule rampante, Ophrys abeille en 2 endroits de la placette.

De 16 espèces en 2018 à 18 en 2019 et 21 en 2020, on reste à 20 espèces cette année. Présence 273% en 2021, 264% en 2020, pour 277% en 2019. On note le retour de la Berce par rapport à 2020 et sa période sèche.

Pour le témoin : 81% de Liseron des champs, 38% d'Avoine élevée, 31% de Gesse des prés, 16% de Berce spondyle, 6% de Salsifis, Paturin des prés. 234% de présence pour 6 espèces.

Ophrys abeille



Paon du jour

Placette 6

Orgerus 6 :

Plat, entre les champs cultivés.

Avoine élevée 70%, Brôme mou 22%, Dactyle aggloméré 16%, Paturin des prés 16 %, Chiendent rampant.

Total poacées 100%.

Liseron des champs 55%, Gaillet gratteron 41%, Panicaut 28%, Berce spondyle 19%, Luzerne cultivée, Coquelicot, ...

Densification des espèces dominantes. Disparition du Cumin des prés, mais observé autour de la placette. 18 espèces notées, 17 en 2020, 19 en 2019, et 21 en 2018. Présence à 236% en 2021, 220% en 2020 pour 259% et 257% en 2019 et 2018.

Placette témoin : 63% de liseron des champs et d'avoine élevée, 59% de Brôme mou, 13% de Gaillet gratteron, Berce spondyle, et le Cumin des prés ! Forte densité en poacées. 216% pour 9 espèces.

On note une stabilité du nombre dans la moyenne d'espèces identifiées, qui augmente ou diminue selon les placettes, et une tendance moyenne également pour la présence au sol.

Les parcelles témoin font apparaître un nombre d'espèces sensiblement inférieur aux placettes, mais les espèces de faible présence n'ont pas été notées. Une comparaison statistique entre les espèces dominantes (plus de 9% pour la présence et plus de 5% pour le nombre d'espèces) montre une différence nette pour le nombre d'espèces en faveur des placettes, ainsi que pour les intensités de présence. Il semble donc bien que la pratique de la fauche tardive unique avec exportation des produits soit favorable à l'augmentation du nombre de plantes.

Nous allons continuer à suivre l'évolution. Pour 2022, l'évaluation de la flore des zones voisines des placettes va être faite de façon plus organisée, notamment sur le placement des carrés témoins, afin d'avoir des éléments de comparaison plus fiables sur les différences entre les deux milieux, en particulier en ce qui concerne les espèces.

Remerciements à toute l'équipe du groupe botanique : Pierre Bresson, Karin Caporal, Catherine Cayaux, Anthony Dugousset, Jacques Liben, Béatrice Le Moën, Isabelle Lhermitte, Laurence Moreau, Marion Le Ny, Elisabeth Pinheiro, Dominique Robert, Roland Trousseau et Marie-Adelaïde Varin.

Le suivi botanique est effectué dans le cadre de notre partenariat avec Eau de Paris, Régie publique de l'eau de la ville de Paris.



Restauration de l'habitat de la Chouette chevêche



JPaul Gulia©ATENA 78



en vallée de la Vesgre

photos Dominique Robert©ATENA 78

GAMBAIS février 2022

La Vesgre est une petite rivière de 45km de long, qui jaillit dans le Massif de Rambouillet (à *Saint-Léger-en-Yvelines*), serpente à travers 15 communes, des Yvelines d'abord puis de l'Eure-et-Loir, avant de rejoindre la **rivière l'Eure** à Ivry-la-Bataille.

ATENA 78 développe plus particulièrement ses activités sur les communes des Yvelines de la **Vesgre-amont**, (sans négliger toutefois les communes proches du 28).

Nos inventaires nocturnes de Chouette chevêche, commencés il y a plus de 25 ans (1996), ont tout de suite révélé la **richesse des communes riveraines de la Vesgre**, sitôt la rivière sortie du milieu forestier à Adainville et à Gambais pour ce qui est du Grappelin, un petit cours d'eau complémentaire.

Les milieux naturels en effet sont encore remarquables, tout particulièrement marqués par le **bocage**, sur les communes d'Adainville et de Condé-sur-Vesgre, et par les **prairies inondables riveraines**, sur les communes de Gambais, Condé-sur-Vesgre, Bourdonné, Maulette... jusqu'à arriver à Houdan.

Les débordements récurrents de la rivière et les inondations jusque dans la traversée de **Houdan** (3850 habitants), montrent que les débits peuvent être puissants lors de gros épisodes de pluie, alors même que la vallée plate dans sa partie amont ne présente pas de rives capables d'endiguer le flot...

Donc la Vesgre sort de son lit, l'agriculture céréalière doit rester à distance, et les **prairies riveraines sont largement dévolues à l'élevage bovin et surtout équin**.

La **ripisylve, la végétation riveraine**, a subi comme partout les coups de boutoirs de l'agriculture intensive (*sous la forme de la tronçonneuse, et récemment de la pince hydraulique*), mais les aulnes sont toujours vigoureux, et surtout, on trouve encore des **saulaies**, dans une densité qui a largement disparu des paysages des Yvelines. **La Chevêche y trouve encore des cavités naturelles**.

La **conservation des vieux saules têtards, sur la Vesgre-amont, a donc occupé un très grand nombre de nos chantiers au cours des 20 dernières années..**

C'est là aussi qu'avec les écoles, nous avons replanté des **boutures**, à partir des jeunes branches prélevées sur les vieux saules : de nouveaux saules que nous formons à leur tour en « têtards », des arbres qui à terme offriront **des cavités**, pour la petite Chouette aux yeux d'or.



Une « bouture » plantée il y a 8 ans, et qui fait son chemin de futur saule têtard.





Une quinzaine de vaillants élagueurs ont taillé tous les rejets, souvent en 2 temps pour ne pas blesser le tronc ou la tête de l'arbre. Le produit de coupe a été mis en fagots ou passé au broyeur pour servir de bois raméal fragmenté (brf) dans quelques jardins... En fin de journée l'alignement de jeunes têtards en formation attend désormais la montée de sève printanière, pour repartir à l'assaut du ciel.

